



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2017

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 23 OCTOBRE 2017 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 17/10/2017

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, VERNOUX Marie-Hélène, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absent excusé : ARCHENY Yves

Absente : FERNANDES Jenny

Secrétaire de séance : BERTHOUD Jean-Claude.

La séance est ouverte à 20h00

M. le Maire renouvelle ses condoléances à Mme Agnès Chevalier pour le décès de sa grand-mère et rappelle le décès du papa de Christelle Chanal-Moguet.

Il rappelle le calendrier des réunions et manifestations réalisées et à venir au cours du dernier trimestre : AG SIEA (16/09), vente de Brioches par l'association des jeunes du Poizat-Lalleyriat (17/09), Caisse à Savon(30/09), Journée du Patrimoine(14/10), AG du Comité de l'Ain de Ski(14/10), fête de la choucroute(28/10), cérémonie 11 novembre, réunion du Comité d'Animation(10/11).

M. le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour le dossier GEMAPI.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente au conseil les DIA reçues en septembre/octobre 2017, pour laquelle la commune n'a pas préempté :

*Vente Chanal-Magon/Baulaz : bâti sur terrain parcelle 300 AE 383 « Le Chardonay » d'une superficie totale de de 1 083 m2.

*Vente Noël-Jost/Andriolo : bâti sur terrain parcelle 300 AI 79 « Crêt de Bramafan » d'une superficie de 1 267 m2.

*Vente Choquet/Tilly : bâti sur terrain parcelle 300 AI 41 et 42 « Sur la Vignette » d'une superficie de 403 m2.

*Vente Augier/Magon-Chanal : bâti sur terrain parcelle 300 AE 31 « La Ravarette » d'une superficie de 1155 m2.

2/TRANSFORMATION CCHB EN COMMAUNAUTE D'AGGLOMERATION

-Suite à la décision du conseil communautaire en date du 14/09/2017 de solliciter le changement de catégorie juridique de la Communauté de Communes du Haut-Bugey en Communauté

d'Agglomération, APPROUVE ce changement de catégorie juridique à compter du 1^{er} janvier 2018 et APPROUVE la dénomination « Haut-Bugey Agglomération ».

3/GARANTIE FINANCIERE POUR TRAVAUX SEMCODA ANCIENNE ECOLE LES GRANGES

-Considérant sa délibération en date du 26/06/2017 acceptant le projet de bail emphytéotique sous conditions suspensives d'une durée de 52 ans entre la SEMCODA et la Commune pour la réhabilitation de logements locatifs dans l'ancienne école des Granges, ACCEPTE les montants de garantie qui seront demandés à hauteur de 30% du montant des prêts.

4/INDEMNITE ALLOUEE AU COMPTABLE

-Suite à la nomination au poste de comptable du Trésor de Mme Sabine Peley-Dumont, en remplacement de Mme Brigitte Nougier, DECIDE de lui allouer l'indemnité de conseil à compter du 1^{er} septembre 2017.

5/MISE EN ŒUVRE DE LA RODP PROVISOIRE SUR CHANTIER GAZ ET ELECTRICITE

-DECIDE d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public de la commune pour les chantiers sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz ; d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire et charge le Syndicat d'Energie et de E-Communication (SIEA) d'assurer, pour le compte de la commune, la perception des montants correspondants.

6/SIEA : PROPOSITION APD TRAVAUX AMENAGEMENT DU PLAN D'EAU

-ACCEPTE les APD arrêtant la participation de la commune aux travaux suivants :

*mise en souterrain d'environ 115 mètres du réseau basse tension au niveau du plan d'eau pour 12 100 euros.

*mise en souterrain du réseau de télécommunication au niveau du plan d'eau pour 3 200 euros.

*alimentation électrique du coffret forain pour 5 833 euros.

*mise en souterrain du réseau téléphonique du coffret forain pour 2 240 euros

*éclairage public (1 commande + 50 LED) pour 46 673,95 euros, remboursés par la CCHB.

7/VENTE DE VEHICULE

-Suite à l'autorisation du conseil en date du 11 septembre 2017, le Maire PRECISE le montant des prêts contractés auprès de la Caisse d'Epargne.

AUTORISE le Maire à céder à M. Claude Julliard le véhicule Renault.

8/RECENSEMENT POPULATION

-CHARGE le Maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement de la population en 2018 qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018 sur le territoire de la commune de Le Poizat-Lalleyriat et de désigner par arrêté municipal le coordonnateur communal et les agents recenseurs.

9/GARANTIE PREVOYANCE LABELLISEE PERSONNEL COMMUNAL

-Afin de régulariser les contrats en cours auprès de la MNT suite à la création de la commune nouvelle et comme le prévoit le décret n° 2011-1474 du 10 novembre 2011, DECIDE de participer financièrement à compter du 1^{er} novembre 2017 dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance et de complémentaire santé labellisée souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents et de verser une participation mensuelle à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée et ou complémentaire santé labellisée.

10/CONVENTIONS DENEIGEMENT HIVER 2017/2018

-AUTORISE le Maire à signer les conventions pour le déneigement durant la saison hivernale 2017/2018 (du 15/11/2017 au 31/03/2018) à intervenir avec M. Philippe ALLOMBERT-GOGET et avec ASAP (M. PERILLAT Romain-Gary).

11/ GEMAPI

-DONNE son accord sur l'adhésion de la Communauté de Communes du Haut-Bugey au syndicat de la rivière d'Ain aval et de ses affluents, en charge de la GEMAPI au 1^{er} janvier 2018.

12/DIVERS

Les conseillers prennent note des courriers et dossiers reçus depuis le dernier conseil municipal :

Département : Infos Chéquiens jeunes 01, Sidefage infos n°39, remerciements Main dans la Main pour subvention communale.

Arrêté permanent portant réglementation de la circulation dans le tunnel du Peney (voir affichage).

Informations sur les Clairmontelles : vente par le Syndicat Mixte du Plateau de Retord à un groupe d'investisseurs privés. Présentation du projet au prochain conseil municipal.

CCHB : liste des exonérations 2018 pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les locaux n'utilisant pas le service.

SIEA : recueil des actes administratifs 2017

CCHB : rapports annuels sur le prix et la qualité des divers services (eau, assainissement, élimination des déchets, traitement des déchets ménagers et assimilés, transports urbains équipements sportifs), ces rapports sont consultables par les élus sur le site internet de la communauté de communes.

Vente du dernier lot du lotissement Bramafan au Poizat (acquéreur M. Dimitri Merino Rascon et Mme Alice Perret).

Vente de bois feuillus par appel d'offres le 7 novembre 2017 à Nantua (536 m3 pour la commune).

Arrêté préfectoral en date du 11 septembre 2017 portant modification des compétences de la CCHB.

Boycott par les scieurs des ventes de bois du 4 octobre 2017 à Nantua.

Personnel communal : radiation au 1^{er} novembre 2017 de Mme Carole Ferrone, reprise de M. Eric Pauget suite à son accident de travail de mai 2016, reconduction de stage pour un an pour M. Eric Debertolis.

Note sur l'Influenza aviaire avec élévation du niveau du risque dans le Département : niveau « modéré ».

Gendarmerie : sensibilisation aux cambriolages.

Interventions des responsables des commissions :

Marie-Rose Corby : réunions EPF et PLUIH

Noëlle Cretin : Les P'tits Echos n° 3

Zita Sanchez : repas des anciens 11 novembre

Antonio Arizmendi : conseils d'écoles en novembre

Alain Reynaud : convocation commission bâtiments pour dossier salle polyvalente le 9 novembre

Samuel Bécot : avancement du dossier plan d'eau (phase DCE), Pont Poste (ouverture le 15/01/2018).

Vœux de la Municipalité : le 6 janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Prochain conseil municipal : 27/11/2017

Le Maire
HUYVAERT Yvon.